

# LA CÔTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

ZABRE S. Pascal<sup>1</sup>, TRAORE Issouf<sup>1,2</sup>, SIE Ali<sup>1</sup>, SAUERBORN Rainer<sup>3</sup>

*1 : Centre de Recherche en Santé de Nouna, Institut National de Santé Publique, Burkina Faso*

*2 : Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue, Université Thomas SANKARA, Burkina Faso*

*3 : Institut de Santé Mondiale de Heidelberg, Université de Heidelberg, Allemagne*

## RESUME

La migration au Burkina Faso présente des caractéristiques historiques et culturelles majeures. Pendant la colonisation, le pays a été désigné comme pourvoyeur de main-d'œuvre dans les autres colonies, notamment la Côte d'Ivoire où 70% des migrations internationales trouvent leur destination. Cet article, analyse la tendance migratoire entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire entre 1992- 2016, soit sur une période de 25 ans. Plus particulièrement, les flux d'émigration dans l'aire de l'observatoire de population de Nouna vers la Côte d'Ivoire et d'en apprécier l'évolution. L'étude utilise les données longitudinales du système de surveillance démographique et de santé du Centre de Recherche en Santé de Nouna sur la période étudiée. Les informations sur les entrées et les sorties y sont collectées de façon continue auprès des ménages, ainsi que les motifs et les destinations de ces migrations. Le niveau et la tendance de la migration sont mesurés à l'aide de taux calculés après stratification. Globalement, le taux d'émigration internationale de l'observatoire de population de Nouna atteint 17,5 ‰ sur la période étudiée. Le niveau d'émigration est plus élevé entre 2000 et 2006 par rapport au reste de la période étudiée. La proportion de migration interne inter-villages passe de 31% en 2004 à un maximum de 50% en 2009. La migration en destination de la Côte d'Ivoire indique des proportions variantes entre 6 et 10,4% et relativement stable de 2000 à 2016. Aussi, 29% des personnes émigrées l'ont été pour des raisons professionnelles. Ainsi, le flux migratoire vers la Côte d'Ivoire s'estompe et les migrants de l'observatoire de population de Nouna se tournent vers de nouvelles destinations.

**Mots-clés :** Migration, données longitudinales, Observatoire de population de Nouna, Burkina Faso, Côte d'Ivoire

## ABSTRACT

### *Is Côte d'Ivoire still the Preferred Destination for Migration from the Demographic Surveillance of Nouna in Burkina Faso?*

Migration in Burkina Faso has major historical and cultural characteristics. During colonization, the country was designated as a provider of labor to other colonies, notably Côte d'Ivoire where 70% of international migration finds its destination. This article analyzes the migration trend between Burkina Faso and Côte d'Ivoire between 1992 and 2016, over a period of 25 years. More specifically, it examines emigration flows from the area of the demographic surveillance of Nouna to Côte d'Ivoire and assesses their evolution. The study uses longitudinal data from the demographic and health surveillance system of the Nouna Health Research Center over the study period. Information on in-migrations and out-migrations is collected on a continuous basis from households, as well as the reasons for and destinations of these migrations. The level and trend of migration is measured using rates calculated after stratification. Overall, the international emigration rate in the demographic surveillance of Nouna reaches 17.5 ‰ over the study period. The level of emigration is higher between 2000 and 2006 compared to the rest of the study period. The proportion of inter-village internal migration increases from 31% in 2004 to a maximum of 50% in 2009. Migration to Côte d'Ivoire shows proportions varying between 6 and 10.4% and relatively stable from 2000 to 2016. Also, 29% of people who migrated were doing so for professional reasons. Thus, the migration flow to Côte d'Ivoire is fading and migrants from the demographic surveillance of Nouna are turning to new destinations.

**Keywords :** Migration, Longitudinal data, Demographic surveillance of Nouna, Burkina Faso, Côte d'Ivoire

## INTRODUCTION

L'histoire de l'humanité se confond avec les mouvements de population (C. Cournil & B. Mayer, 2014, p. 11-12 ; G. Amar, 1993, p. 141). La migration ou le mouvement migratoire peut être défini comme le changement du lieu habituel de résidence pour une durée minimale conventionnelle (U.S. Census Bureau, 2019, p. 2) qui peut être de trois, six mois ou 12 mois, selon le type de migration étudié ou l'intérêt des investigateurs. La migration en tant que phénomène à multiple facettes est complexe pour être expliquée par un seul facteur (J. Arango, 2000, p. 287-291). Le manque d'opportunités, la mondialisation, les catastrophes naturelles comme les inondations et les sécheresses ainsi que leurs corollaires telles les mauvaises récoltes semblent en

## LA CÔTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

---

être les facteurs (P. Anglewicz & T. W. Myroniuk, 2018, p. 326-330). Aussi, les populations répondent aux mauvaises conditions économiques, sociales et politiques en migrant dans l'espoir de trouver un mieux-être (K. K. Rigaud et *al.*, 2018, p. 18).

L'on reconnaît le Burkina Faso dans ce contexte transcontinental qui favorise la migration. Les burkinabè sont connus pour être un peuple très mobile par rapport à ceux des autres pays d'Afrique de l'Ouest (S. Henry et al., 2003, p. 119) et aujourd'hui, environ 3,5 millions de burkinabè vivent et travaillent en Côte d'Ivoire (M. Zongo, 2003, p. 66-69). Si plusieurs facteurs expliquent la dynamique migratoire au niveau mondial, les facteurs principaux de ce phénomène au Burkina Faso sont d'ordre historico-politique et socio-économique (J.-Y. Marchal, 1986, p. 410-412 ; V. Morabito, 1977, p. 57-59). A ces contextes s'adjoignent deux phénomènes transversaux et catalyseurs que sont les aléas climatiques (I. Diallo et *al.*, 2016, p. 6 ; S. Henry & B. Schoumaker, 2004 p.427) et la croissance démographique avec leurs corollaires telle la faiblesse de la production agricole et l'insécurité foncière (M. Zongo, 2009, p. 89). De la période coloniale jusqu'en 1960, le pays enregistrait des émigrations forcées induites par l'action du colon français. Rattaché en 1904 à la colonie du Haut Sénégal - Niger, le territoire a été érigé en 1919 en colonie sous le nom de Haute Volta après les révoltes des populations de la Boucle de la Volta noire en 1916. Le territoire fut disloqué en 1932 et deux tiers de sa superficie rattachée à la Côte d'Ivoire et au Mali (ex-Soudan français) (J.-Y. Marchal, 1986, p. 410-412 ; V. Morabito, 1977, p. 57-59). Cette option du colon visait à mettre des ressources humaines et des capitaux au service des plantations de café et de cacao de la Côte d'Ivoire et des projets de périmètres irrigués de l'Office du Niger au Mali pour la production de riz et de coton. Sous la pression de la chefferie coutumière et religieuse, le pays fut rétabli en 1947, dans ses limites de 1932. Ces actes coloniaux étaient accompagnés de réquisitions, de travaux forcés, de taxes d'habitation, de recrutements militaires grandissant. Ce contexte a induit les bases des dynamiques migratoires ultérieures.

Dans cette dynamique migratoire, les destinations des flux d'émigrations du Burkina Faso ont été principalement la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Gabon (CONAPO, 2009, p. 106). La conjugaison de l'action coloniale et des accords bilatéraux a impulsé une dynamique des migrations burkinabè à destination de la Côte d'Ivoire notablement. On note que 70% des migrations internationales de l'après colonisation ont eu la Côte d'Ivoire pour destination (CONAPO, 2009, p. 106). Cette tendance devenue historique avait installé une habitude, qui était devenue presque une norme culturelle au sein de plusieurs

communautés au Burkina Faso. Par exemple dans les zones Mossé et Marka-Dafing, aller à l'aventure, notamment en Côte d'Ivoire et revenir fait partie des préceptes de socialisation. L'histoire récente des relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a été marquée par des tensions politico-militaire ou communautaires. Les niveaux d'émigration et d'immigration ont considérablement varié. Les mauvaises expériences pendant les conflits armés de la Côte d'Ivoire en 2002 et 2011 (crise politico-militaire) ont occasionné des retours massifs de migrants au Burkina Faso. Ces faits constituent des sources de découragement à l'émigration vers la Côte d'Ivoire (M. Zongo, 2003, p. 66-69). Cette question de la migration aux implications multisectorielles, interroge sur l'évolution de cette dynamique migratoire au Burkina Faso.

Le présent article s'intéresse ainsi à la tendance migratoire du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire entre 1992 et 2016, en se focalisant sur le cas particulier de la population du Système de surveillance démographique et de santé (SSDS) du Centre de Recherche en Santé de Nouna (CRSN). Ainsi, l'objectif général est de mesurer les niveaux d'émigrations dans l'aire du SSDS et d'apprécier l'évolution des proportions des migrations à destination de la Côte d'Ivoire. Spécifiquement, il s'agit de : i) mesurer les tendances de l'émigration du SSDS ; ii) décrire les motifs des émigrations dans le SSDS ; iii) analyser le poids des émigrations vers la Côte d'Ivoire.

Les résultats seront livrés et discutés après la présentation du site de la recherche et l'approche méthodologique utilisée.

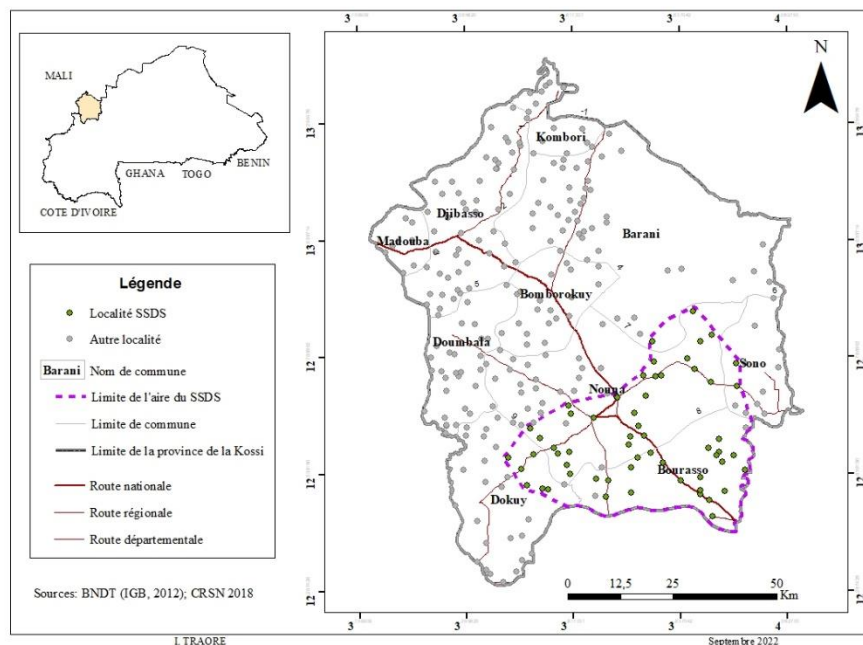
## **I. METHODOLOGIE**

### **1.1. Zone d'étude**

L'étude se déroule dans la province de la Kossi, région de la Boucle du Mouhoun au Nord-ouest du Burkina Faso (Carte 1). La Kossi comprend 10 communes dont une urbaine (commune de Nouna). La population de la province de la Kossi est de 357 089 habitants selon le recensement de 2019 (INSD, 2022, p.121). Cette population se distribue entre majoritairement quatre appartenances religieuses que sont l'Islam (63,4%), le Catholicisme (24,2%), le Protestantisme (7,1%) et l'Animisme (3,7%) encore appelée religion traditionnelle. Les ethnies majoritaires sont les Bwaba (30 %), les Dafing (29 %), les Peulhs (14 %) et les Mossé (10%).

# LA COTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



L'aire du SSDS du CRSN est à cheval sur cinq communes (Nouna, Bourasso, Sono, Barani et Dokuy) couvrant ainsi 59 localités (58 villages + la ville de Nouna) avec un total de 15000 ménages soit 124 957 habitants, (CRSN, 2022, p.16 & 17).

## 1.2. Collecte de données

Dans le SSDS, les événements vitaux (naissances, migrations, décès) sont enregistrés à travers des *rounds* de surveillance ou passages de mise à jour. Lors desdits passages dans les ménages, une équipe forte d'agents enquêteurs visitent les ménages pour enregistrer les entrées (naissances et immigrations) et les sorties (émigration et décès). Le travail des enquêteurs est supervisé et validé par des superviseurs. Les données sont ensuite transférées au service en charge de la gestion de l'information pour être saisies. Une autre validation des données est effectuée avant l'approbation de la base de données finale. Il est réalisé trois *rounds* dans l'année et la banque de données comptait jusque-là 2,1 millions observations sous un format longitudinal. Les données sur la migration sont donc extraites de cette base de données du SSDS du CRSN. Pour ces données, en plus des caractéristiques des individus, les variables essentielles collectées sont : type de migration (émigration/immigration), date de sortie / entrée, le motif de sortie/entrée, la destination/ provenance. De façon

opérationnelle, dans le SSDS, est considérée comme émigration tout déplacement d'un individu hors de l'aire de couverture du SSDS d'une durée minimale de six mois ou avec l'intention d'y résider et comme immigration, tout déplacement d'un individu de l'extérieur vers la zone de couverture du SSDS d'une durée minimale de six mois ou avec l'intention d'y résider pendant cette durée.

### 1.3. Analyse de données

L'analyse des données est purement descriptive. La base de données est transformée pour être mise sous le format *Event History Analysis (EHA)* qui se prête à une analyse longitudinale et aussi à l'analyse d'événements répétés comme l'émigration. Pour atteindre l'objectif de mesurer les niveaux et les tendances de l'émigration, les taux ont été calculés pour l'ensemble de la population du SSDS et désagrégés suivant le sexe, les tranches d'âge et ce, pour chaque année de la période d'investigation.

Calcul de taux d'émigration (sexe et groupe d'âge) :

$$\text{Taux d'émigration} = \frac{\text{Nombre d'évènement de sortie de l'année}}{\text{Nombre de personne - année}}$$

Où le nombre d'évènement de sortie comptabilise tout mouvement franchissant les limites de l'observatoire du SSDS pour une destination internationale. Un individu peut en effectuer plusieurs. Et le nombre de personne-année désigne le cumul de temps passé par les individus dans l'observatoire en termes de quantification de la durée de résidence correspondant à la durée du suivi de chaque personne pendant un an dans le SSDS. C'est le principal dénominateur de la cohorte suivie.

Pour apprécier les destinations et les motifs d'émigration, des proportions ont été calculées suivant les variables de désagrégation retenues.

Formule du calcul des proportions d'émigration (la destination, le motif) :

$$\text{Proportion (\%) d'émigration} = \frac{\text{Nombre d'émigration pour une destination ou motif donnée}}{\text{Nombre total d'émigration}}$$

Calcul de la récurrence d'émigration par individu :

La récurrence d'émigration désigne le nombre d'épisodes de sorties par individu à partir de sa date d'inclusion dans le SSDS. La récurrence d'évènement d'émigration est obtenue par le comptage du nombre d'émigrations par individu sur toute la période que cet individu est suivi dans le SSDS.

# LA COTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

## Réurrence

= Nombre de fois que l'individu a émigré sur toute la période d'observation

Selon la typologie de la migration, deux types de migration ont été identifiés la migration circulaire et la migration permanente. Certaines personnes ont quitté la zone SSDS-N à plusieurs reprises et sont revenues, tandis que d'autres sont parties pour toujours ou au moins jusqu'à la fin de la période d'investigation. Quelle que soit la durée, ces groupes de population sont appelés respectivement migrants circulaires et permanents.

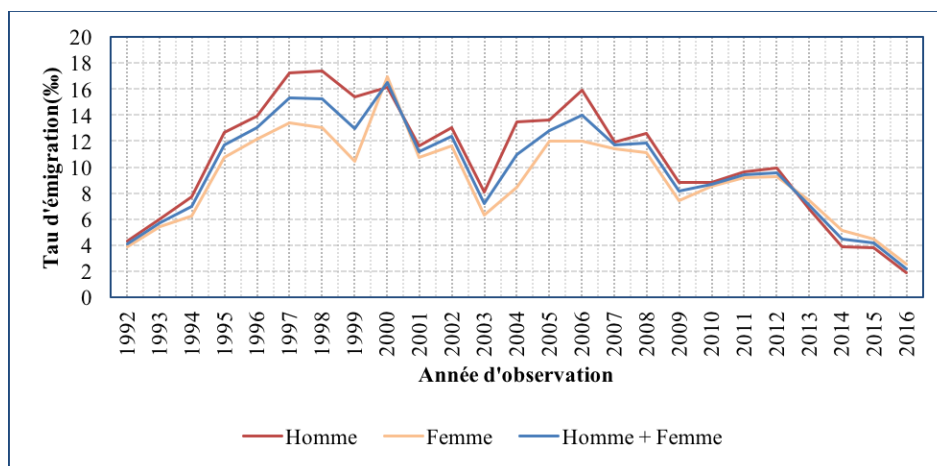
## II. RESULTATS

### 2.1. La tendance de l'émigration est masculine dans le SSDS-N

#### 2.1.1. Variation des taux d'émigration selon le sexe

La figure 1 montre l'allure des niveaux d'émigration sur une période de 25 ans (1992-2016) en direction de la Côte d'Ivoire.

Figure 1: Profil des niveaux d'émigration du SSDSN



Source : CRSN (2018)

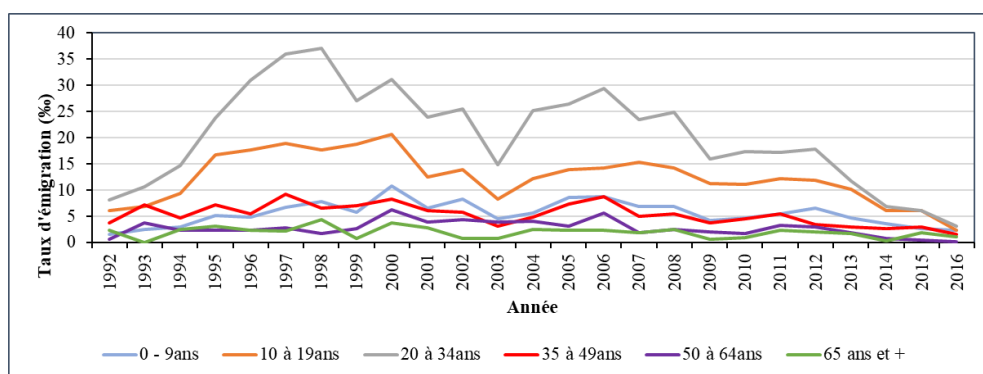
On observe trois phases majeures dans l'évolution des niveaux d'émigration. La première est observable entre 1992 et 1998 où les taux sont en augmentation. Pour l'ensemble de la population, le taux est passé de 4,1 à 15,2 %. La seconde phase située entre 1998 à 2006 affiche des taux oscillant entre 15,2 et 13,9 % mais avec des pics de baisse remarquables en 2000-2001 et 2002-2003. La troisième phase est celle allant de 2006 à 2016 marqué par une

baisse progressive des niveaux d'émigrations de 13,9 à 2,2 ‰. En considérant l'évolution de ces niveaux de migration selon le sexe, on constate que les émigrations sont dominées par les hommes comparativement aux femmes, excepté en 2000 et de 2013 à 2016. Néanmoins, l'évolution des niveaux selon le genre suit les mêmes phases et tendances que l'évolution de l'ensemble de la population.

### 2.1.2. Variation des taux d'émigration selon l'âge

La figure 2 montre l'évolution des taux d'émigration, toutes destinations internationales confondues, de la population de la zone d'étude par groupes d'âge.

Figure 2 : Evolution des taux d'émigration selon l'âge entre 1992-2016



Source : CRSN (2018)

Les individus âgés de 20 à 34 ans présentent les taux d'émigration internationale les plus élevés sur toute la période de l'étude avec des valeurs extrêmes allant de 36,9‰ (en 1998) à 3,2‰ (en 2016). Ensuite vient en seconde position les personnes de la tranche d'âge comprise entre 10 à 19 ans avec des taux extrêmes de 20,6‰ (en 2000) et 2,3‰ (en 2016). Les individus âgés d'au moins 65 ans représentent le groupe affichant les taux d'émigration les plus bas dans le SSDS. Les valeurs bornes de ce dernier groupe d'âge vont de 4,4‰ (1998) à 0‰ (en 1993).

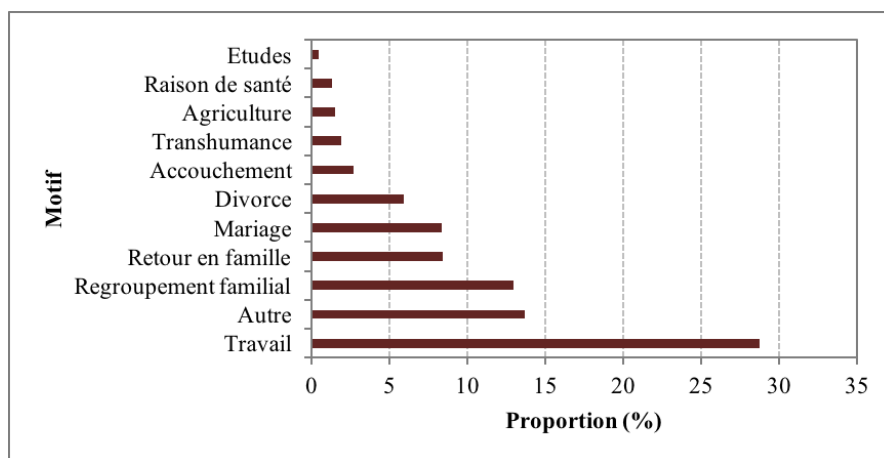
## 2.2. Le travail comme motifs dominant les émigrations internationales

Plusieurs motifs ont été identifiés comme ayant conduit à l'émigration à destination de la Côte d'Ivoire au cours des 25 années d'observation. Les données ont montré que la plupart des personnes ont quitté le SSDS avec comme motifs principalement, par ordre d'importance, la recherche du travail (28,7%), le regroupement familial (13%), le retour chez les parents en famille (8,4%). Les questions matrimoniales sont également notées, à savoir les raisons de mariage ou de divorce comme l'illustre la figure 3. Les motifs

## LA COTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

d'études, de problème de santé et la pratique d'agriculture ou du pâturage occupent les plus faibles proportions.

Figure 3 : Motifs des émigrations internationales du SSSS



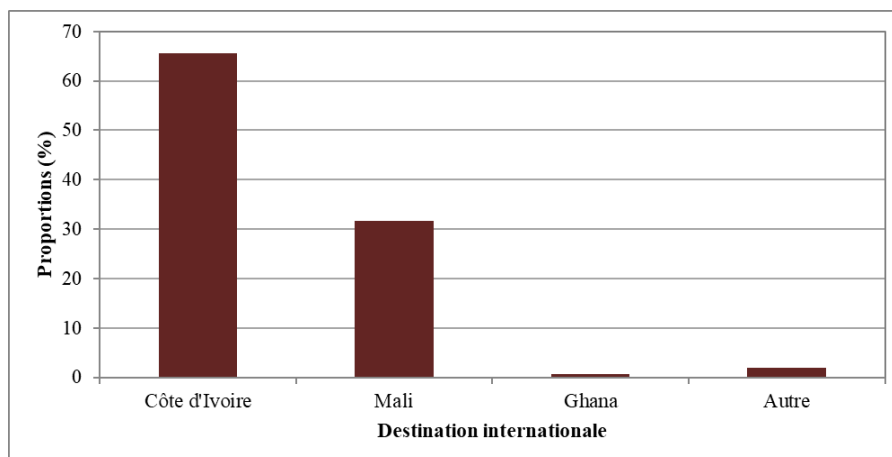
Source : CRSN (2018)

### 2.3. La Côte d'Ivoire domine les destinations des émigrations

La figure 4 montre la distribution de toutes les émigrations de toute la période d'investigation.

Elle révèle que 65,6% des émigrations ont comme destination la Côte d'Ivoire. Le Mali vient en deuxième position avec 31,7% des émigrations. Avec 0,74%, le Ghana occupe le troisième rang. La proportion de 1,93% représente l'ensemble des autres destinations internationales hors de l'Afrique de l'Ouest. Dans cette dernière catégorie, aucune destination n'excède la proportion 0,74%.

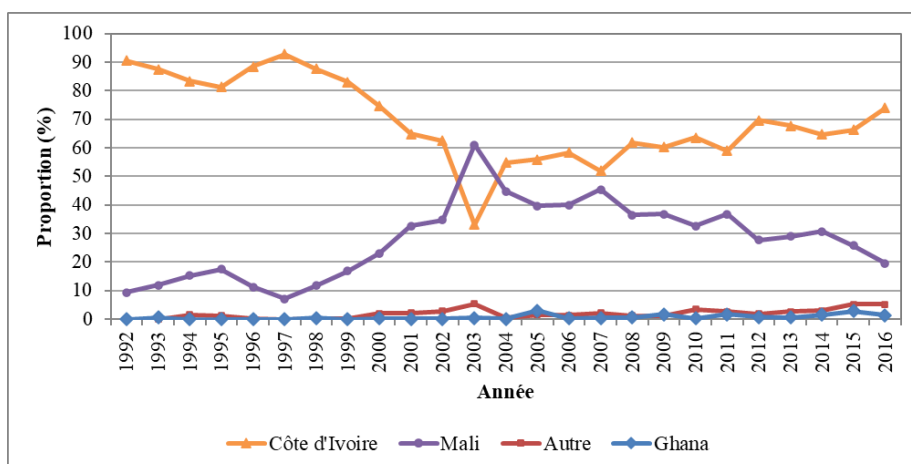
Figure 4 : Proportions des émigrations selon la destination



Source : CRSN (2018)

La figure 5 donne les profils annuelles de ces destinations des émigrants internationaux de la zone d'étude.

Figure 5 : Proportions des émigrations selon la destination et en fonction des années



Source : CRSN (2018)

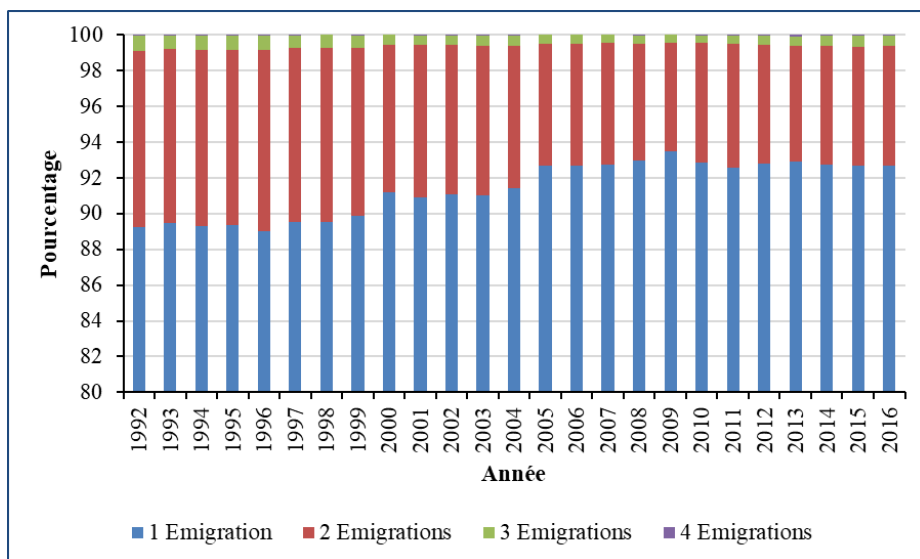
Quelle que soit l'année, plus de 30% des émigrations ont comme destination la Côte d'Ivoire. Les proportions extrêmes pour cette destination varient entre 92,8% (en 1997) et 33,2% (en 2003). Les valeurs bornes sont de 60,9% (en 2003) et 9,4% (en 1992) pour le Mali et, 2,9% (en 2005) et 0% pour le Ghana.

# LA COTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

## 2.4. Récurrence de l'émigration

Les migrants internationaux ont même migré entre une et quatre fois au cours de la période d'observation selon la figure 6. Ainsi, les données montrent qu'à chaque année d'observation, la part des personnes qui ont émigré une seule fois dans leur vie représente 88 % des émigrations. Ceux ayant émigré au moins deux fois ont varié entre 1 et 12 %. La migration circulaire a représenté entre 8 et 10% de l'émigration totale au cours des années étudiées.

**Figure 6 : Evolution des proportions des migrations circulaires dans le SSDS-N entre 1992 et 2016**



Source : CRSN (2018)

## 3. DISCUSSION

L'étude a montré que la zone du SSDS est caractérisée par des mouvements de population importants. Les hommes, et les jeunes de 20 à 34 ans sont les plus susceptibles d'émigrer vers d'autres pays comparés respectivement aux femmes. Ce résultat est en accord avec d'autres études menées en Afrique de l'Ouest ainsi qu'au Burkina Faso qui confirment une migration régulière (IOM, 2016, p.1-7; CONAPO, 2006, p.14-16). Selon ces mêmes auteurs, cette dynamique a été renforcée pendant quelques décennies en raison de la colonisation, les colons des pays étrangers ayant déplacé de nombreuses personnes en Côte d'Ivoire pour travailler dans les plantations. La population du Burkina Faso a été encouragée à migrer vers les pays tels que la Côte

d'Ivoire, le Mali, le Gabon ou le Ghana entre 1932 et 1960. Cette donne semble se conservée et ce serait devenue une coutume dans les périodes récentes aux Burkina Faso.

Néanmoins, les résultats de la présente étude montrent que les niveaux de migration internationales sont en baisse entre 1992 et 2016. La réduction des niveaux d'émigration pourrait s'expliquer par deux facteurs importants. D'une part, les problèmes politiques croissants en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 ont rendu le pays moins stable pour s'y installer, bien qu'il ait été la principale destination des migrations du Burkina Faso pendant si longtemps. Parmi ces problèmes politiques figurent la crise économique mondiale, les conditions draconiennes imposées aux migrants et les conflits de plus en plus violents et meurtriers dans le pays (IOM, 2016, p.1-7). Les mauvaises expériences consécutives aux conflits politico-militaires qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire ont certainement causer de nombreux retours au Burkina Faso et ce contexte a constitué une nouvelle source de découragement pour ceux qui avaient l'intention d'émigrer du Burkina Faso (M. Zongo, 2003, p. 86). La crise sociopolitique de la Côte d'Ivoire semble avoir eu un impact dissuasif sur les mouvements vers ce pays, notamment en 2002-2003 où les proportions ont chuté à leur plus bas niveaux (33,18 %). De plus en plus, les gens ont tendance à s'installer, à cultiver et à investir sur leurs propres terres, qu'ils ne veulent pas laisser derrière eux. Migrer pour abandonner ces investissements dans un contexte de capitalisme est irrationnel.

Les résultats montrent qu'une proportion non négligeable des femmes à émigrer au même titre que les hommes, notamment dans la tranche d'âge 10 à 35 ans. Ces résultats sont en adéquation avec le constat de l'étude de C. Ginsburg et al. (2016, p. 66, 67, 70). L'émigration féminine s'explique soit par le mariage, soit par une sortie pour chercher un travail rémunéré en ville afin de se préparer au mariage (A. Sie et al., 2018, p. 24). En ce qui concerne les hommes, il est connu que dans certaines localités du SSDS, ils émigrent de façon saisonnière à la recherche d'un emploi rémunéré. La plupart des hommes de la tranche d'âge 20 à 34 ans émigrent juste à la fin des travaux champêtres.

Si l'on considère les motifs de la migration, on constate certains changements dans le modèle de migration. Les individus qui migrent pour des raisons de travail sont en augmentation, mais ceux qui migrent pour des raisons de cultiver sont en baisse. Cependant, les études du CONAPO montrent que la principale raison de la migration interne entre les zones rurales est la recherche de terres arables et que l'intensité de la migration a augmenté depuis les années 1980 (CONAPO, 2006, p. 20, 27). La proportion d'émigration avec comme motif le retour chez les parents en famille est importante. Il existe un échange important entre les familles de la zone du SSDS et des localités de la Côte d'Ivoire et le Mali voisins.

## **LA CÔTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?**

---

Un changement important observé au niveau des schémas migratoires est la tendance générale à la baisse des niveaux d'émigrations internationales avec une diversification des destinations. Lorsque les proportions en directions de la Côte d'Ivoire diminuent, la part des migrations à destination du Mali augmente inversement. Cette permutation de destinations privilégiées s'explique et coïncident avec la crise socio-politique intervenue en Côte d'Ivoire entre 2000 et 2011. On constate que la proportion des migrations circulaires diminue progressivement au cours de la période d'observation.

### **CONCLUSION**

Les investigations ont montré que le SSDS est une zone très dynamique en termes de mouvement de population vers l'extérieur du Burkina Faso. Au fil des 25 années d'observation, on a une nouvelle dynamique de migration. D'abord, il y eu une baisse tendancielle du niveau de l'émigration, avec un niveau plus bas dans la sous-période 2002- 2011 qui correspond à celle de la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire était la principale destination suivie du Mali et du Ghana tout au long de la période d'investigation.

La Côte d'Ivoire est demeurée la principale destination mais la migration vers ce pays a diminué au fil du temps. Ensuite, les migrations vers le Mali et le Ghana semblent avoir disparu. Comme limites de l'étude, l'utilisation de données secondaires et d'archive n'a pas permis d'identifier les localités du pays de destination. Toutes choses qui serviraient à la compréhension du contexte socio-économiques desdites localités et la planification territoriales et sanitaire en Côte d'ivoire. Pour les recherches futures, des investigations devraient s'appesantir sur les localités de destination à l'étranger ainsi que les motifs de départ. Une investigation qualitative pourrait également viser la compréhension des raisons de changement de destinations des émigrants, non seulement au niveau local mais sur l'ensemble du Burkina Faso.

### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

AMAR (G.), 1993. « Pour une écologie urbaine des transports » in *Les Annales de la recherche urbaine, Mobilités*, N°59-60, pp. 141-151.

ANGLEWICZ (P.) et MYRONIUK (T.W.), 2018. « Shocks and migration in Malawi » in *Demographic Research: Descriptive Finding*, Volume 38, Article 14, pp. 321-334.

ARANGO (J.), 2000. « Explaining Migration: A Critical View » in *UNESCO*, pp. 283-296.

Conseil National de Population (CONAPO), 2011. Population et environnement : Genre et changement climatique au Burkina Faso. Rapport national 2010 sur l'état de la population. CONAPO, Ouagadougou, 122 p.

Conseil National de Population (CONAPO), 2006. Bilan global des migrations au Burkina Faso : Panorama rétrospectif et tendance actuelles. Rapport du symposium sur les migrations, CONAPO, Ouagadougou, 43 p.

COURNIL (C.) et MAYER (B.), (dirs.), 2014. Les migrations environnementales. Presse de Sciences Politique, Paris, 166 p.

DIALLO (I.), SYLLA (M.B.), GAYE (A.T.) et CAMARA (M.), 2013. « Comparaison du climat et de la variabilité interannuelle de la pluie simulée au Sahel par les modèles climatiques régionaux » in *Sécheresse*, volume 24, pp. 96-106.

GINSBURG (C.), BOCQUIER (P.), BÉGUY (D.), AFOLABI (S.), AUGUSTO (O.), DERRA (K.), HERBST (K.), LANKOANDE (B.), ODHIAMBO (F.), OTIENDE (M.), SOURA (A.), WAMUKOYA (M.), ZABRÉ (P.), WHITE (M.J.), COLLINSON (M.A.), 2016. « Healthy or Unhealthy Migrants? Identifying Internal Migration Effects on Mortality in Africa Using Health and Demographic Surveillance Systems of the INDEPTH Network » in *Social Science & Medicine*, volume 164, pp. 59-73.

HENRY (S.), SCHOUMAKER (B.) et BEAUCHEMIN (C.), 2004. « The Impact of Rainfall on the First Out-Migration: A Multi-level Event-History Analysis in Burkina Faso » in *Population and Environment*, Vol. 25, n° 5, pp. 423-460.

HENRY (S.), BOYLE (P.), LAMBIN (E.F.), 2003. « Modelling Inter-provincial Migration in Burkina Faso, West Africa: the Role of Sociodemographic and Environmental Factors » in *Applied Geography*, volume 23, pp. 115-136.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du

## LA COTE D'IVOIRE DEMEURE-T-ELLE LA DESTINATION PRIVILEGIEE DES MIGRATIONS DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION DE NOUNA AU BURKINA FASO ?

---

Burkina Faso : Synthèse des résultats définitifs (5eme RGPH). INSD, Ouagadougou, 136 p.

MARCHAL (J.-Y), 1986. « Prémisses d'un État moderne ? Les projets coloniaux dans le bassin des Volta, 1897-1960 » in Cahiers d'études africaines, Vol. 26 N°103, pp. 403-420.

MORABITO (V.), 1977, « L'Office du Niger au Mali, d'hier à aujourd'hui » in Journal des africanistes, tome 47, fascicule 1, pp. 53-82.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2016. Migration au Burkina Faso : Profil migratoire 2016. OIM, Genève, 124 p.

Observatoire National de la Santé de la Population (ONSP), 2021. Etat de santé de la population du Burkina Faso : Rapport 2020. ONSP, Ouagadougou, 68 p.

RIGAUD (K.K.), de SHERBININ (A.), JONES (B.), BERGMANN (J.), CLEMENT (V.), OBER (K.), SCHEWE (J.), ADAMO (S.), MCCUSKER (B.), HEUSER (S.) et MIDGLEY (A.), (dir). *Groundswell: Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, DC: The World Bank, 256 p.

SIE (A.), ZABRE (S.P.), DIBOULO (E.), NIAMBA (L.), BAGAGNAN (H.C.), YE (M.), KAGONE (M.), 2018. Rapport du système de surveillance démographique et de santé du Centre de Recherche en Santé de Nouna : 2014-2015. 41 p.

ZONGO (M.), 2009. « Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire » in *Hommes & migrations*, n° 1279, pp. 88-102.

ZONGO (M.), 2003. La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine » in *Revue Africaine de Sociologie*, volume 7, n° 2, pp. 58-72.